



Conseil de Gestion pédagogique

PV de la réunion du 29 octobre 2020

PRÉSENTS

Laurent Gross, Président du Conseil de gestion pédagogique

Membres représentants des professeurs

Emmanuelle BATZ
Pierre GORDOWER
Manon LEDUNE
Stéphane OLIVIER
Brice CANNAVO
Christian CHÂTEL
Serge GABET

Membre représentant le personnel autre que les professeurs

/

Membres représentants des assistants, chargés d'enseignement, de travaux et de programmation

Mohcine Zian, Christine Grégoire

Membre représentant des organisations syndicales

Michel Boermans (C.G.S.P)

Membres représentants des étudiants

Ijou AHOUDIG
Mathilde BEDRUNE
Mariana BLANC MOYA
Noa KOPEC
Eliot RATINAUD

Délégué du Gouvernement

Thierry ZELLER

EXCUSÉ.E.S :

Lilian Cornelis, Frédéric Roullier-Gall

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du PV de la réunion du CGP en date du 9 octobre 2020
2. Attributions
3. Règlement des Études 2020 - 2021
4. Passage au code orange (point PVD B1 tronc commun)
5. Divers

Ouverture de la séance à 12h36



1) APPROBATION DU PROJET DE PV DE LA RÉUNION DU CGP DU 9 OCTOBRE 2020

Le projet de PV est approuvé à l'unanimité des votant.e.s.

2) ATTRIBUTIONS

12h45 Arrivée de Noa Kopec

→ Le vote des attributions se fait anonymement, en séance, via un google form.

Manon Ledune et Stéphane Olivier étant tous deux présents, le vote de leur binôme revient à Stéphane Olivier.

Résultats : 13 votant.e.s

	Pour	Abstention	Contre
Anne-Françoise BERSOU - 631	9	4	0
Lilian CORNELIS - 623	9	4	0
Olivier HESPEL - 15	9	4	0
Frédéric ROULLIER GALL - 266	5	8	0
Micha WALD -261	9	4	0
Micha WALD - 101	9	4	0

3) RÈGLEMENT DES ÉTUDES 2020-2021

Les modifications demandées lors du précédent CGP sont exposées. Pour plus de lisibilité, elles sont surlignées en jaune dans le projet de RDE transmis aux membres. La principale porte sur la création d'un dépôt de recours par voie numérique, ce qui est désormais possible. Le lien est disponible en annexe 5 du RDE.

Le Délégué du Gouvernement demande si un dispositif similaire a été mis en place pour la signature des PAE, notre Conseillère académique l'ayant récemment consulté en ce sens.

Actuellement, l'école n'a pas encore arrêté les modalités de validation à distance des PAE. Le Délégué du Gouvernement précise, à toutes fins utiles, qu'il existe des logiciels de validation numérique des PAE.

La proposition de RDE est approuvée par l'assemblée.

12h50 Arrivée de Serge Gabet

4) PASSAGE AU CODE ORANGE modifié.

Le Directeur rappelle que la programmation a dû être réorganisée pour respecter les prescrits émis par la FWB. Prescrits qui prévoient un cadre d'exception pour les travaux pratiques et les cours artistiques. Tout en conservant comme objectif principal de diminuer au maximum la fréquentation de l'école.

Le Directeur reprend les différentes mesures qui ont été mises en place pour palier à la situation et ses conséquences : des postes de travail sont mis à la disposition des étudiant.e.s, des ordinateurs sont mis à disposition des personnels en télétravail, des codes d'accès à des réseaux wifi sont disponibles pour les étudiant.e.s qui ne disposeraient pas de connexion.

Le Directeur rappelle que le code rouge qui serait mis en application si les mesures sanitaires devaient encore se renforcer, prévoit actuellement que le cadre d'exception serait maintenu pour les ESA.



Le Directeur souhaite prendre le temps de remercier les équipes pour le travail, malgré le stress et l'angoisse. Il salue les efforts de toutes et tous, malgré la fatigue et les soucis de santé des un.e s et des autres. Ces efforts conjoints permettent de maintenir l'école et ses enseignements à flot.

Un.e représentant.e. enseignant.e souhaite aussi insister sur la responsabilité dont font preuve les membres de la communauté de l'école par rapport au Tracing. Le fait que chacun.e veille à prévenir très rapidement le responsable Tracing de l'école dès qu'il y a (suspicion de) Covid, permet de réagir rapidement auprès des personnes concernées, de limiter le nombre et la durée des quarantaines et globalement la contamination. À l'échelle de l'école, et au-delà à celle de la société.

Un.e représentant.e étudiant.e demande si un point peut être fait à destination des étudiant.e.s sur les procédures (cas contacts, délai quarantaine, etc.).

Il est rappelé que les infos sont toutes regroupées sur l'intranet de l'école MyINSAS où une page Covid19 a été créée et regroupe les protocoles (INSAS et au-delà), ainsi que le guide Mesures cas contact de Sciensano, spécifiant modalités de quarantaine, testing, etc.

Un renvoi vers ces documents peut-être fait par l'administration, ou par le CE directement, sur base des questions qu'il reçoit le plus fréquemment de la part des étudiant.e.s.

5) **DIVERS**

Pas de divers

La séance se termine à 13h25

Laurent Gross
Directeur



ANNEXE 1 - ATTRIBUTIONS

Propositions attributions - CGP du 29/10/2020										Année académique 2020-2021		27/10/2020		p.1	
Type	Dom.	Institué	Fonction	Statut	Volume horaire	Vote									
631	TL	ASTDC	30 h/an	5,00%	Conférencier	TDD	30 h/a	Remplacement Services séminaire focus & 2e assistant B2 image	Pour	Contre	Abstention				
623	TL	ASTDC	30 h/en	8,33%	Professeur	TDD	1 h/s	Art.105 Assistant réal 2 PFE	Pour	Contre	Abstention				
115	TC	ASTDC	30 h/en	6,25%	Professeur	TDD	1 h/s	Art.105 Conception sonore	Pour	Contre	Abstention				
266	TL	ASTDC	30 h/an	8,33%	Professeur	TDD	1 h/s	Art.105 Assistant réal 2 PFE	Pour	Contre	Abstention				
261	TL	ASTDC	60 h/en	14,58%	Professeur	TDD	1 h/s	Art.105	Pour	Contre	Abstention				
101	TC	ASTDC			Professeur	TDD	1 h/s	Art.105	Pour	Contre	Abstention				